PS 8073 R64

279223

Permis d'imprimer.

J.-C. K.-Laflamme, p^{tre}.
Sup. du Sém. de Québec.

Québec, le 8 décembre 1908.

Permis d'imprimer.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

Québec, le 8 décembre 1908.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, concernant la propriété littéraire, l'an mil neuf cent neuf, par l'abbé Camille Roy, au ministère de l'Agriculture et des Statistiques, Ottawa.